



FINANCE DURABLE, ESG ET TRANSITION

ÉCOLOGIQUE : ACCOMPAGNER SES CLIENTS

VERS UNE PERFORMANCE DURABLE

Anticipez les nouvelles attentes des entreprises, des banques et des investisseurs en maîtrisant les enjeux ESG, le reporting extra-financier et les leviers de la finance durable afin de développer une offre de conseil à forte valeur ajoutée.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la finance durable, des critères ESG et des nouvelles réglementations environnementales applicables aux entreprises
- Réaliser un diagnostic ESG simplifié et identifier les principaux risques et opportunités pour les organisations accompagnées
- Accompagner les clients dans la structuration de leur stratégie environnementale et de leur reporting extra-financier
- Développer une offre de conseil intégrant les enjeux de transition écologique, de financement durable et de performance globale

Public concerné / format de la formation

- **Public concerné** : experts-comptables, collaborateurs comptables, responsables financiers, contrôleurs de gestion, auditeurs, consultants, dirigeants d'entreprise, responsables administratifs et financiers
- **Format mixte d'une durée totale de 24h00 (6 x 4h00)**
- **Session en distanciel animée par un formateur-expert**

Contenu pédagogique

Session 1 (4h00)

Comprendre les fondamentaux de la finance durable et des critères ESG

Les grandes mutations économiques liées à la transition écologique

- Comprendre les enjeux climatiques et leurs impacts sur l'économie
- Identifier les nouvelles attentes des entreprises, des clients, des banques et des investisseurs
- Mesurer les conséquences de la transition écologique sur les modèles économiques

Les critères ESG

- Définition et périmètre des critères ESG
- Les trois piliers : environnement, social et gouvernance
- Les référentiels nationaux et internationaux
- Les indicateurs ESG les plus utilisés

Atelier pratique

- Auto-évaluation ESG du cabinet ou de l'entreprise
- Identification des opportunités de développement de nouvelles missions

Session 2 (4h00)

Réglementation, reporting et obligations des entreprises

Panorama réglementaire

- Le Pacte Vert européen
- La directive CSRD
- La taxonomie européenne
- Le devoir de vigilance
- Les évolutions réglementaires à venir

Reporting extra-financier

- Les nouvelles obligations de transparence
- Les données à collecter
- Les indicateurs de performance environnementale
- Les attentes des établissements financiers et investisseurs

Cas pratique

- Analyse commentée d'un rapport ESG
- Identification des bonnes pratiques et axes d'amélioration

Session 3 (4h00)

Réaliser un diagnostic ESG et identifier les risques

Cartographier les enjeux environnementaux

- Risques physiques liés au changement climatique
- Risques réglementaires
- Risques financiers
- Risques réputationnels

Construire un diagnostic ESG

- Méthodologie d'analyse
- Collecte des données
- Élaboration d'une grille d'évaluation
- Analyse et interprétation des résultats

Atelier pratique

- Réalisation d'un diagnostic ESG simplifié
- Élaboration d'une synthèse de recommandations

Session 4 (4h00)

Construire une stratégie de transition écologique

Élaborer une feuille de route environnementale

- Définir les priorités d'action
- Identifier les leviers d'amélioration
- Construire des indicateurs de suivi
- Organiser la gouvernance du projet

Financer les projets de transition écologique

- Les dispositifs de l'ADEME
- Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
- Les financements bancaires verts
- Les appels à projets nationaux et européens
- Les mécanismes d'accompagnement publics

Cas pratique

- Élaboration d'un plan d'actions environnemental sur 12 mois

Session 5 (4h00)

Accompagner efficacement ses clients dans leur transition écologique

Méthodologie d'accompagnement

- Réaliser un entretien de diagnostic
- Identifier les attentes et besoins du client
- Construire un plan d'accompagnement adapté
- Définir les indicateurs de réussite

Communication responsable

- Valoriser les engagements environnementaux
- Présenter les résultats obtenus
- Prévenir les risques de greenwashing
- Renforcer la crédibilité des démarches engagées

Atelier pratique

- Jeux de rôle consultant / client
- Construction d'un plan d'accompagnement personnalisé

Session 6 (4h00)

Développer une offre de conseil ESG et transition écologique

Concevoir une nouvelle offre de services

- Identifier les besoins du marché
- Structurer une offre de conseil ESG
- Définir les livrables et modalités d'intervention
- Construire un modèle économique pertinent

Développer son activité

- Élaborer un argumentaire commercial
- Répondre aux appels d'offres intégrant des critères ESG
- Valoriser son expertise auprès des entreprises
- Développer un portefeuille de missions à forte valeur ajoutée

Cas pratique final

Chaque participant construit :

- Une offre de conseil ESG adaptée à son activité
- Une trame de diagnostic ESG
- Une feuille de route d'accompagnement client
- Un argumentaire commercial
- Un plan de développement sur 12 mois

Évaluation finale

- Présentation du projet élaboré durant la formation
- Quiz de validation des acquis
- Synthèse des compétences développées

Organisation pédagogique

Pré-requis

Connaissances générales de l'entreprise, de la gestion, de la comptabilité ou du conseil aux organisations

Formateur mobilisé

1 formateur-expert

Moyens pédagogiques et techniques

- Présentations interactives et supports numériques
- Études de cas réels issus du monde de l'entreprise
- Exercices pratiques et mises en situation
- Travaux individuels et collectifs
- Quiz et évaluations intermédiaires
- Remise d'un support pédagogique complet

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- En amont de la formation, un questionnaire pour recueillir les attentes des stagiaires et/ou un test de positionnement en début de formation
- Feuille d'émargements pour le suivi des participants
- Quiz d'évaluation en fin de formation pour mesurer les connaissances et compétences acquises
- Questionnaire d'évaluation pour recueillir les impressions des stagiaires à l'issue de la session
- Attestation de suivi délivrée à l'issue de la formation
- Suivi post-formation : accès à notre Service Après-Formation, c'est-à-dire la possibilité de poser des questions complémentaires pendant 3 mois via une adresse e-mail dédiée